



Verkehrs-Club der Schweiz
Association Transports et Environnement
Associazione Traffico e Ambiente



Gewerkschaft
des Verkehrspersonals
Syndicat du personnel
des transports
Sindacato del personale
dei trasporti

Communiqué de presse

Le Conseil fédéral renonce aux mesures d'économie dans le trafic régional

Succès pour l'ATE, le SEV, Pro Rail et la CITraP Suisse

Berne, le 9 novembre 2010

L'engagement de l'ATE Association Transports et Environnement, du Syndicat du personnel des transports SEV, de Pro Rail Suisse et de la Communauté d'Intérêts pour les Transports Publics en Suisse (CITraP Suisse) est couronné de succès. Le Conseil fédéral fait machine arrière et renonce aux mesures d'économie prévues dans le trafic régional. Cela permet d'éviter un affaiblissement néfaste des régions périphériques.

Dans le cadre du programme de consolidation, le Conseil fédéral avait l'intention de réduire les indemnités versées aux lignes régionales. Il ne voulait plus soutenir à l'avenir que les lignes transportant au minimum 100 personnes par jour. Aujourd'hui, cette limite est fixée à 32 passagers quotidiens. Avec ces partenaires de l'alliance CITraP Suisse, SEV et Pro Rail, l'ATE a combattu cette mesure dès le début en estimant qu'elle aurait provoqué des coupes sombres dans les transports publics.

C'est précisément pour cette raison que l'ATE, la CITraP Suisse, le SEV et Pro Rail ont lancé la pétition «En faveur du trafic régional!» qui a été signée par 34'403 citoyens. Cet engagement en faveur du trafic régional et des régions périphériques est à présent couronné de succès: en amont du débat parlementaire sur le programme de consolidation, le Conseil fédéral a décidé en accord avec les cantons de renoncer aux mesures d'économie dans le trafic régional.

L'ATE, la CITraP Suisse, le SEV et Pro Rail se réjouissent que le Conseil fédéral fasse aujourd'hui machine arrière. Les mesures d'économie envisagées auraient considérablement affaibli le réseau des transports publics. Environ 1300 lignes de trafic régional perçoivent actuellement des indemnités, pour la plupart des lignes de car postal. Un septième parmi elles – à peu près 130 lignes – aurait été menacé par le programme de consolidation. Des régions entières auraient ainsi été déconnectées du réseau des transports publics. Les mesures d'économie auraient par ailleurs touché des lignes dans des régions touristiques, ce qui n'est guère raisonnable pour des raisons économiques évidentes.

Un tel affaiblissement des transports publics poserait également problème par rapport à la politique climatique: la suppression de lignes des transports publics n'aurait provoqué qu'une utilisation accrue de la voiture, avec pour conséquence une hausse sensible des émissions de CO₂.

Renseignements:

Gerhard Tubandt, porte-parole ATE, tél. 058 611 62 52 ou 079 708 05 36

Franziska Teuscher, présidente ATE, tél. 079 608 91 03

Bea Heim, présidente CITraP Suisse, tél. 079 790 52 03

Daniela Lehman, coordination de la politique des transports SEV, tél. 079 771 51 44

Edwin Dutler, président Pro Rail Suisse, tél. 079 401 05 40

ATE Association transports et environnement

Aarberggasse 61, case postale 8676, 3001 Berne
tél. 0848 611 613, fax 0848 611 612, CCP 49-1651-0
www.ate.ch, ate@ate.ch